

V

LE QUADRUPLE

CONTINUUM DES VIOLENCES

APPORTS FÉMINISTES MATÉRIALISTES ET DÉCOLONIAUX À L'ANALYSE DE LA VIOLENCE, À PARTIR DES FÉMINICIDES EN ABYA YALA

par Jules Falquet

Entré dans le Petit Robert en 2015, le concept de féminicide marque une visibilité croissante des violences masculines extrêmes contre les femmes, en même temps qu'un renouveau des analyses qui en sont faites. Le concept s'enracine dans l'histoire longue des luttes féministes pour politiser l'analyse de ces violences¹, en montrant leur caractère systémique. Le terme originel de femicide (en anglais) avait été employé en 1992 par Jill Radford et Diana Russell dans *Femicide: the*

1. Notamment depuis le premier « Tribunal international des crimes commis contre les femmes » qui dès 1976, rassemblait à Bruxelles plus de 2000 femmes de 40 pays, à l'initiative de Diana Russell (Russell Diana et Van de Van Nicole (eds), *Crimes Against Women : Proceedings of the International Tribunal*, Londres, Les-Femmes Publishing, 1976, 298 p.

*Politics of Woman Killing*². Cette première anthologie sur les meurtres commis contre des femmes en raison de leur sexe mettait en évidence l'existence d'un véritable « *continuum* des violences masculines contre les femmes », le concept de fémicide en désignant le point extrême : la mise à mort, brutale ou progressive. Une quinzaine d'années plus tard, l'anthropologue mexicaine Marcela Lagarde³, responsable de la Commission d'enquête parlementaire mise en place suite aux assassinats à Ciudad Juárez, traduit fémicide en espagnol et le transforme en *feminicidio*⁴. Cette modification a un double objectif : éviter un parallèle trompeur avec le concept d'« homicide », et créer un outil spécifique pour caractériser et si possible, condamner juridiquement, ces assassinats. Le terme se diffuse comme une traînée de poudre sur tout le continent, notamment à travers le réseau féministe CLADEM⁵, mais aussi dans les médias et diverses agences gouvernementales et internationales. En effet, les violences contre les femmes paraissent se multiplier dans la plupart des pays, alors que la crise économique et sociale se déploie, que la délinquance semble exploser et que les systèmes de justice voire les États paraissent en grande difficulté.

Cependant, le nouveau concept perd rapidement en précision ce qu'il gagne en extension : le « *continuum* des violences

2. Radford Jill et E. H. Russell Diana (Eds.), *Femicide : The Politics of Woman Killing*, New York, Twayne Publishers & Macmillan ; Buckingham, Open University Press, 1992, 378 p.

3. Lagarde Marcela, « Presentación », in *La Violencia feminicida en 10 entidades de la Republicana mexicana*, Congrès de l'Unión, Camara de diputados, México DF, 2006.

4. Sur le continent, les deux termes ont continué à être utilisés, certain-e-s chercheur-e-s choisissant de s'inscrire dans la lignée de Radford et Russell, comme Monsterrat Sagot et Ana Carcedo au Costa Rica, pionnières dans ces recherches (Sagot Montserrat et Carcedo Ana, *Femicidio en Costa Rica : 1990-1999*, San José, Instituto Nacional de las Mujeres, Organización Panamericana de la salud, 2002.).

5. Comité de América Latina y El Caribe para la Defensa de los Derechos de la Mujer, fondé en 1987 au Costa Rica. Le CLADEM se consacre à la lutte juridique pour l'égalité femmes-hommes.

masculines contre les femmes» se mue facilement en inventaire confus d'actes misogynes. Le féminicide, associé à la misogynie, est trop souvent inscrit dans une perspective psychologique individuelle, ou pire, associé à des traits culturels vite imputés à certains groupes sociaux stigmatisés. Lagarde ayant également inclus dans le féminicide, la constatation de l'impunité des assassinats, on aboutit à une situation paradoxale dans laquelle la plupart des luttes contre les féminicides sont devenues juridiques, en même temps que les États paraissent impuissants à rendre la justice, voire non désireux de le faire. Ainsi, paradoxalement, le concept de féminicide peut conduire à des lectures dépolitisantes ou démoralisantes des violences masculines contre les femmes, au moment même où celles-ci semblent à la fois exploser et se transformer, se « radicaliser ».

Je tenterai donc ici de souligner les analyses les plus politiques et les plus stimulantes auxquelles les violences masculines contre les femmes ont pu donner lieu, grâce au paradigme des féminicides mais aussi en quelque sorte au-delà de lui. Je m'appuierai pour cela sur le cas du Mexique, mais aussi du Guatemala, en mettant en lumière les analyses matérialistes et/ou décoloniales qui ont surgi pour en rendre compte. Loin de tout psychologisme et plus loin encore d'un regard culturaliste sur un quelconque « machisme latino », la violence des hommes contre les femmes y apparaît comme éminemment instrumentale et profondément inscrite dans des contextes économiques, politiques et historiques précis, qu'elle contribue puissamment à façonner.

1. LES FÉMINICIDES DE CIUDAD JUÁREZ, BASES POUR UNE ANALYSE MATÉRIALISTE DU CONTINUUM DES VIOLENCES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

Je ne parlerai pas ici de l'ensemble des assassinats de femmes survenus au Mexique ces vingt-cinq dernières années⁶, ni même de l'ensemble de ceux que l'on déplore à Ciudad Juárez, mais précisément de ceux qui ont été à l'origine de l'invention du concept de féminicide et que la spécialiste mexicaine Julia Monárrez Fragoso⁷ a nommé les « féminicides sexuels systémiques⁸ », à savoir plusieurs dizaines de meurtres qui ont défrayé la chronique par leur caractère répétitif, visiblement

6. Les femmes ont été tout particulièrement ciblées par la répression depuis le début des années 2000 (Falquet Jules, « L'Etat néolibéral et les femmes. Le cas du "bon élève" mexicain », in Falquet J. et al. (dir.), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010, p 229-242.). Les assassinats ont explosé à partir de la « guerre contre le narco-trafic » lancée en 2007 par le président Calderón, qui a déjà fait plus de 125 000 morts et plusieurs dizaines de milliers de disparu-e-s.

7. Monarrez Fragoso Julia, « Elementos de análisis del feminicidio sexual sistémico en Ciudad Juárez para su viabilidad jurídica », Ponencia presentada en el Seminario Internacional : Feminicidio, Derecho y Justicia, México, D. F., H. Cámara de Diputados, 8-9 diciembre 2004.

8. En s'appuyant sur Russell et Radford, comme Russell Diana et Harnes Roberta, *Femicide in Global Perspective*, New York, Teachers collège press, 2001, 209 p. ; sur Deborah Cameron et Liz Frazer (Cameron Deborah et Frazer Elizabeth, *The Lust To Kill*, Nueva York, Nueva York University Press, 1987, 207 p.), et sur Jane Caputi (Caputi Jane, « The Sexual Politics of Murder », *Gender & Society*, 3, 4, New York, dec 1989, p. 437-456.), Monárrez Fregoso le définit comme « un assassinat codifié de fillettes et de femmes du fait d'être des femmes, dont les corps expropriés ont été torturés, violés, assassinés et jetés dans des lieux [*escenarios*] transgressifs, par des hommes qui font usage de la misogynie et du sexisme pour délimiter avec cruauté les frontières du genre, au moyen d'un terrorisme d'Etat, secondé par des groupes hégémoniques, qui renforce la domination masculine et assujettit les proches des victimes et leur famille, ainsi que toutes les femmes, à une insécurité chronique et profonde, en créant une période continue et illimitée d'impunité et de complicité ».

organisé et particulièrement atroce (incluant l'enlèvement, le viol, d'autres formes de torture dont la mutilation, et l'abandon des corps dans des postures et des lieux intentionnellement dégradants)⁹. Notons qu'ils ont émergé à l'attention publique en 1993, peu avant l'entrée en vigueur du Traité de libre commerce avec les États-Unis et le Canada en 1994¹⁰. Je reviendrai sur certains des enseignements principaux que j'ai proposé de tirer de ces féminicides, dans une perspective matérialiste et d'imbrication des rapports sociaux¹¹.

1.1. Replacer les féminicides sexuels systémiques de Juárez dans l'histoire politico-policière nationale

Tout d'abord, même si ces assassinats sont apparus à l'époque comme un phénomène nouveau et localisé – suscitant la création de nombreux groupes de femmes et féministes, mais aussi progressivement de structures institutionnelles *ad hoc* pour les étudier, sinon pour les élucider –, j'ai montré, à la suite de la journaliste états-unienne Diana Washington¹², qu'on pouvait les inscrire à la fois dans le cadre national et dans l'histoire longue du Mexique. Washington montre en effet leur enracinement dans la « guerre sale » des années 1960-1970. À l'époque, le gouvernement avait créé au sein de la police un groupe secret explicitement destiné à éradiquer la « menace »

9. Labrecque Marie-France, *Féminicides et impunité. Le cas de Ciudad Juárez*, Montréal, Ecosociété, 2012, 194 p.

10. Ce Traité débouche sur une profonde transformation économique du pays, qui donne lieu à une vive contestation, symbolisée par le mouvement zapatiste apparu publiquement le 1^{er} janvier 1994 et qui ouvre un nouveau cycle de résistance au modèle néolibéral autoritaire du PRI (Parti révolutionnaire institutionnalisé, resté presque 70 ans de suite au pouvoir).

11. Falquet Jules, « Des assassinats de Ciudad Juárez au phénomène des féminicides : de nouvelles formes de violences contre les femmes? », *Contretemps*, 2014. [en ligne]

12. Washington Valdés Diana, *Cosecha de mujeres. Safari en el desierto mexicano*, México, Oceano, 2005, 326 p.

communiste (la Brigada blanca) qu'il avait envoyé se former en techniques contre-insurrectionnelles à l'École des Amériques¹³. Tout porte à croire que ces policiers y ont notamment appris que commettre collectivement des violences sexuelles pouvait contribuer à « souder » un groupe, une technique qui semble bien avoir présidé aux féminicides sexuels systémiques de Juárez. D'autre part, Washington a établi qu'au moins un ancien membre de cette Brigada blanca s'est engagé au début des années 1990 à Ciudad Juárez aux côtés des narco-traficants. Le fait est que les meurtres ont commencé précisément à l'époque où plusieurs cartels de la drogue commençaient à se disputer le territoire de la ville, l'exhibition des cadavres dans tel ou tel lieu ayant souvent été analysée comme autant de messages entre bandes rivales¹⁴. L'interpénétration entre police et narco-traffic, qui commençait alors et s'est ensuite étendue à l'armée, s'est aujourd'hui tellement consolidée qu'il devient difficile de les distinguer. Les journaux font régulièrement état de la circulation particulièrement fluide des hommes, mais aussi des armes, véhicules et autres équipements de communication entre ces groupes, que les techniques partagées d'exercice de la violence (d'abord contre les femmes, puis généralisée) ont aussi puissamment contribué à unir.

Sur le plan politique et juridique, on remarque aussi que les responsables de la justice et du gouvernement de la région, dont l'inaction face aux assassinats, voire les talents d'obstruction à la justice, ont été particulièrement remarqués au moment des faits, ont fait juste après l'objet d'une remarquable promotion à l'échelon national. En effet, à peine élu, le nouveau président

13. Sur cet établissement de formation militaire fondé en 1946 par les États-unis dans la zone du canal de Panama et qui a fonctionné jusqu'en 1984, on pourra voir par exemple : <<http://www.acatfrance.fr/public/pages-de-rt2013-marjorie-cohn.pdf>>.

14. Segato Rita Laura, *Territorio, soberanía y crímenes de Segundo Estado : La escritura en el cuerpo de las mujeres asesinadas en Ciudad Juárez*, México, DF, Ediciones de la Universidad del Claustro de Sor Juana, 2003.

Fox appelait dans son équipe présidentielle l'ancien maire de Ciudad Juárez¹⁵ puis à partir de 1992 gouverneur de l'État de Chihuahua, Francisco Barrio, ainsi que l'ancien procureur général de l'État Francisco Molina Ruiz, nommés respectivement « tsar anti-corruption » (Barrio) et chef de la sécurité à Mexico (Molina)¹⁶.

Ainsi, une partie des probables perpétrateurs des féminicides et les principaux garants de leur impunité apparaissent profondément mêlés aux instances policières, militaires, juridiques et politiques du pays, certains se hissant même ensuite au cœur de la vie politique nationale.

1.2. Classe, race et féminicides : la main-d'œuvre fétiche de mondialisation

Il n'a échappé à personne que les féminicides sexuels systémiques de Juárez n'avaient pas touché n'importe quelles femmes, mais un type de femmes bien particulier : très jeunes, de classe populaire et plutôt « brunes », pour la plupart ouvrières des usines d'assemblage ou travailleuses des divers commerces ou bars du centre-ville. Beaucoup d'analystes ont souligné et déploré la vulnérabilité particulière de ces « pauvres femmes pauvres », suggérant que cette vulnérabilité expliquait la violence qui se déchaînait contre elles. D'autres, en soulignant le caractère « transgressif » de leur présence sur le marché du travail (à l'usine où elles « déplaceraient » les hommes, dans les bars où elles « chercheraient » les mésaventures), ont insinué qu'elles s'étaient peut-être ainsi attiré les foudres d'hommes déstabilisés par leur « irruption » dans la sphère publique ou les percevant comme « concurrentes » sur le marché du travail. Ce qui revient à les rendre au moins partiellement responsables d'avoir été assassinées.

15. À partir de 1983.

16. Washington Valdés Diana, *Cosecha de mujeres. Safari en el desierto mexicano*, op. cit.

Par contre, peu de recherches ont insisté sur la place particulière sur le marché du travail des femmes assassinées, ni sur les particularités de ce marché du travail pourtant emblématique des logiques néolibérales dans lesquelles l'ensemble du pays s'est engouffré à partir du début des années 1990. Parmi elles, deux auteures du volumineux recueil *Terrorizing women. Femicide in the America*, de Rosa-Linda Fregoso et Cynthia Bejarano¹⁷, qui replace les féminicides au Mexique mais aussi dans d'autres pays du continent, « à l'intersection des dynamiques de genre, des cruautés du racisme et des injustices économiques dans les contextes locaux et globaux ». Alicia Schmitt Camacho y analyse fort à propos la non-citoyenneté des femmes de la frontière comme un moyen de leur hyperexploitation, autour de laquelle s'est soudé le Traité de libre commerce¹⁸. Deborah Weissman y montre quant à elle comment un ensemble d'acteurs transnationaux capitalistes s'organisent depuis de longues décennies pour abaisser le coût de la main-d'œuvre mexicaine, surtout féminine, en renforçant la frontière.

Poursuivant la réflexion dans une direction voisine, j'ai montré pour ma part que les cibles principales des assassinats, ces jeunes femmes prolétaires, migrantes ou descendantes de migrant-e-s, formaient rien moins que la main-d'œuvre principale des usines d'assemblage et des infrastructures de « divertissement » binational sur lesquelles repose l'économie de cette ville frontière. Au-delà, elles constituent précisément

17. Fregoso Rosa-Linda et Bejarano Cynthia (dir.), *Terrorizing Women. Femicide in the Americas*, Durham, Duke University Press, 2010, 416 p.

18. « Les féminicides sont le double fantôme d'un projet visant à produire une population sans droits féminisée, directement appropriable pour le travail et le service à la fois sur les marchés légaux et illégaux du travail. La production de ce groupe subalterne a entraîné la sexualisation des corps des femmes mexicaines pauvres comme un moyen de vendre le lugubre et fragile partenariat entre les deux pays. Les usines d'assemblage et l'industrie touristique, qui font si visiblement commerce des capacités physiques des femmes mexicaines, ne sont que les plus évidents des sites qui érotisent l'hyper-exploitation des femmes mexicaines. » (p. 285)

la main-d'œuvre « fétiche » des dynamiques d'accumulation néolibérale dont Ciudad Juárez est un étendard. Travailleuses-clés d'une zone-clé de l'accumulation, ces femmes n'ont pas été tuées parce que faibles et pauvres, mais parce que représentant une force de travail déterminante dans la production de richesse. De plus, la perspective matérialiste, qui souligne l'imbrication des rapports sociaux, permet de voir qu'attaquer ces cibles¹⁹, placées au croisement des logiques d'exploitation de classe et des logiques d'appropriation de sexe et de race, permet de faire si l'on ose dire d'un féminicide, quatre coups. D'abord, on terrorise un segment de la main-d'œuvre particulièrement rentable, qu'on oblige à lutter pour sa simple survie physique et à remettre à plus tard toute autre revendication. Ensuite, plus largement, on démoralise potentiellement l'ensemble des femmes, mais aussi l'ensemble des ouvrier-e-s et l'ensemble des migrant-e-s. Ce qui permet de faire pression à la baisse sur le prix de la force de travail, bien au-delà du seul secteur apparemment visé.

1.3. Féminicides, guerre de basse intensité et réorganisation néolibérale de la violence

Aujourd'hui, alors que le Mexique a basculé dans une violence généralisée que beaucoup n'hésitent plus à comparer aux pires guerres déclarées, notamment en Syrie²⁰, il vaut la peine de se demander dans quelle mesure les féminicides de Juárez n'ont pas constitué, non seulement l'élément inaugural du déchaînement de la violence générale, mais un dispositif

19. Bien évidemment, il ne s'agit pas de les supprimer toutes, mais seulement un petit nombre d'entre elles, avec une visibilité maximale.

20. Les assassinats, qui se comptent par dizaines de milliers chaque année, ont connu un nouveau maximum en 2017, avec 29 168 homicides intentionnels répertoriés par le Système national de Sécurité publique (*La Jornada*, 20 janvier 2018).

central de sa mise en œuvre, et partant, comme un élément clé de l'imposition du modèle néolibéral.

De fait, ces violences particulièrement atroces exercées précisément contre un des symboles de la population civile désarmée, ont joué un rôle important dans le processus de sidération, de tétanisation de la société. Et même s'il est difficile de croire que ces violences ont été planifiées par un « cerveau central » machiavélique, force est de constater qu'elles évoquent puissamment les techniques de la guerre dite « de basse intensité » si souvent appliquées sur le continent²¹. Théorisées tout d'abord par l'extrême droite française de l'OAS²², les techniques de guerre de basse intensité visent à créer un état de terreur puis de résignation généralisée, en exerçant une violence particulièrement brutale (torture, assassinats) et très visible, non seulement sur l'opposition armée, mais aussi sur le « menu fretin » et sur des civil-e-s à priori « innocent-e-s ». Dans le cas mexicain, l'impact et l'efficacité des féminicides de Juárez puis des autres violences ont été multipliés par les médias, notamment télévisuels, qui ont diffusé jusqu'à l'écoeurement toutes sortes d'images terrifiantes et horripilantes. Il n'est pas anodin que ces médias constituent au Mexique un quasi-monopole dont il est de notoriété publique que les propriétaires se sont placés depuis plusieurs décennies au service de l'État PRIliste²³.

Ainsi, avec le recul, on peut penser que la violence assassine contre les femmes de Juárez a constitué l'amorce d'un processus de violence bien plus durable et généralisé, d'une logique de contrôle social et politique par le feu et par le sang telle que

21. Martín Baró Ignacio, compilateur, *Psicología social de la guerra : trauma y terapia*. San Salvador, UCA, 1990.

22. Robin Marie-Monique, *Escadrons de la mort, l'école française*, Paris, La Découverte, 2004, 462 p.

23. Le groupe Televisa, aux mains notamment de la famille Azcárraga, est le 2^e plus grand groupe de divertissement du continent. En 1993, la revue *Forbes* signale son propriétaire, membre du parti au pouvoir, comme le plus riche entrepreneur du continent. Certains des feuillets du groupe sont exportés dans 120 pays.

l'a décrite ailleurs Naomi Klein²⁴, permettant de continuer à imposer à une population en état de choc, des réformes particulièrement profondes et impopulaires : la privatisation de la terre, la dé-nationalisation du pétrole et le démantèlement de l'éducation publique notamment ; trois des principales conquêtes de la révolution de 1910.

Plus largement encore, j'ai montré dans *Pax Neoliberalia* que les féminicides sexuels systémiques de Ciudad Juárez constituaient un point d'appui particulièrement important pour comprendre la réorganisation néolibérale de la violence à l'échelle globale. En effet, ils marquent le début d'un de ces fameux partenariats public-privé dont le management néolibéral raffole, un mélange inédit de violence « privée » et « publique ». « Privée » dans le sens où : elle semble être exercée par des groupes non étatiques ou en tout cas non directement rémunérés par l'État pour ces actions, ceux-ci sont motivés notamment par des intérêts économiques immédiats (les tueurs touchent une « paye ») ou médiats (abaisser le coût du travail), et la violence s'appuie possiblement sur des motivations individuelles, comme la jouissance des bourreaux « amateurs » dans l'exercice de tortures sexuelles. « Publique » car elle repose sur la monstration d'une partie des corps à des fins de contrôle de l'espace public, elle bénéficie plus ou moins directement d'enseignements issus de méthodes institutionnalisées, étatiques, de torture, et elle est couverte par les pouvoirs publics qui garantissent l'impunité à ceux qui l'exercent. Cette fusion croissante entre acteurs étatiques et non étatiques, qui s'est mise en place à la frontière Mexique/ États-unis au moment de l'entrée en vigueur du traité de libre-échange, peut être lue comme les premiers tâtonnements d'une réorganisation générale de la violence²⁵.

24. Klein Naomi, *La Stratégie du choc. Montée d'un capitalisme du désastre*, Paris, Actes Sud, 2007, 669 p.

25. Falquet Jules, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, Paris, Éditions iXe, 2016, 192 p.

2. LES FÉMINICIDES AU GUATEMALA : UNE ANALYSE DÉCOLONIALE DU CONTINUUM DES VIOLENCES MILITAIRES ET EXTRACTIVISTES

Je présenterai maintenant, à partir de l'analyse des violences qui ont visé tout particulièrement les femmes indiennes du Guatemala, durant la guerre des années 1980, mais aussi actuellement dans le cadre du boom de l'extractivisme transnational, une autre série d'analyses des féminicides²⁶. Il s'agit cette fois-ci d'apports qui s'inscrivent dans la perspective « décoloniale » dont le continent a été la source spécifique. À la confluence de luttes concrètes et de la théorisation plus académique, ils viennent d'abord des premières concernées : les femmes ciblées par la violence, qui replacent les féminicides dans le « *continuum* des violences coloniales ».

2.1. De la guerre à l'extractivisme

En travaillant sur la visibilisation des violences sexuelles de masse, éventuellement suivies de grossesses forcées ou d'assassinats, commises contre les femmes (principalement indiennes) au plus fort de la politique de la terre brûlée dans la « Frange transversale nord » du pays au début des années 1980, j'ai eu la surprise de constater qu'aujourd'hui, plus de trente ans après, des acteurs similaires (militaires, policiers, paramilitaires et groupes de sécurité privés) attaquaient de nouveau les femmes indiennes, dans les mêmes régions, parfois dans les mêmes villages, avec un *modus operandi* et des objectifs étonnamment semblables²⁷. Certes, le nombre de victimes mortelles est heureusement bien moindre et l'extrême barbarie des années de guerre n'est plus de mise ; il faut dire qu'une partie de la

26. Falquet Jules, *op. cit.*

27. Falquet Jules, *op. cit.*

population a déjà été exterminée ou chassée²⁸. Cependant, la répétition des phénomènes est frappante.

En faisant retour sur l'histoire de ce pays à majorité indienne, on constate que la Frange transversale nord a fait l'objet d'au moins quatre vagues de colonisation successives après l'invasion espagnole originelle. En effet, dès 1863, d'entrepreneuses familles venues tout droit d'Allemagne se voient octroyer de vastes terres dans le nord du Guatemala, où grâce à la main-d'oeuvre indienne récemment dépossédée de ses moyens d'existence, elles se lancent dans la production de café, qui devient rapidement l'activité économique centrale du pays. Dès 1901, la United Fruit Company, transnationale états-unienne, devient la principale entreprise et le principal propriétaire terrien du pays, transformant littéralement le pays en république bananière en excluant de l'accès à la terre l'immense majorité de la population indienne, paysanne, analphabète et placée en situation de quasi-apartheid. En 1945, le président Arévalo lance un processus de réforme agraire, poursuivi par son successeur Arbenz, qui exproprie en 1952 les terres en friches de la United Fruit Company. La CIA fomenté alors un coup d'État, qui renverse Arbenz en 1954. Le nouveau gouvernement militaire, conseillé par la Banque mondiale et la coopération étatsunienne, arrête la réforme agraire, relançant à la place la « colonisation interne ». Le Nord du pays est réputée plein de ressources (bois précieux, possibilité d'élevage extensif dans les zones déboisées, et peut-être bien... du pétrole). Dès 1958, la BID finance un premier projet d'infrastructures et le gouvernement y envoie en éclairées des populations indiennes sans terres. Dès que celles-ci ont défriché un coin de montagne, les ingénieurs de l'armée ouvrent des routes, avec l'appui financier de la puissante Banque de l'armée, et

28. Le rapport officiel *Guatemala : mémoire du Silence* (1999), identifie nommément 42 275 victimes de la guerre. 80 % sont Maya, un quart sont des femmes. On dénombre globalement 150 000 mort-e-s et 50 000 disparu-e-s, et on estime que la guerre a déplacé entre 0,5 et 1,5 million de personnes.

les généraux les repoussent un peu plus profond dans la forêt pour s'emparer d'immenses extensions de terre désormais accessibles, où ils placent du bétail ou commencent à forer des puits de pétrole.

À la différence des deux premières vagues de colonisation, où la présence d'une main-d'œuvre indienne s'avère fort utile, la troisième s'apparente plutôt à un « nettoyage » par le vide qui sera finalement reconnu comme un véritable génocide. En effet, depuis les années 1960, plusieurs groupes de guérilla ont constitué des bases dans ces régions frontalières. Lorsqu'à la fin des années 1970, après s'être unis aux populations indiennes, ils tentent de faire la jonction avec des zones plus densément peuplées, un nouveau coup d'état a lieu, dont le vainqueur, le général Rios Montt, lance une politique de terre brûlée et d'extermination des populations indiennes, qui connaît son pic en 1982-1983. Enfin, depuis 2004 et surtout 2008, avec la hausse du prix des matières premières qui marque un nouveau cycle d'extractivisme sur l'ensemble du continent, les gouvernements guatémaltèques successifs ouvrent le pays aux entreprises minières transnationales, en accordant les concessions par dizaines, sans aucune consultation des communautés vivant dans les zones concernées, souvent indiennes. Face à l'opposition presque systématique à ce qu'elles perçoivent comme une menace grave et directe pour leur survie, le gouvernement déploie systématiquement la police et l'armée, en appui aux entreprises de sécurité privée engagées par les entreprises elles-mêmes. Plus : à de multiples reprises, le gouvernement décrète l'état de siège, pour mieux imposer cette véritable recolonisation, transnationale cette fois-ci.

Or aujourd'hui comme dans les années 1980, les femmes, notamment les Indiennes, se trouvent plus souvent qu'à leur tour en première ligne des attaques. À nouveau, s'abattent sur elles toutes sortes de violences, de l'intimidation jusqu'au viol et à l'assassinat. La récurrence de ces tactiques, notamment des violences sexuelles, interpelle. Les logiques des deux époques présentent de fortes similarités. Objectif pratique : faire place

nette dans des zones riches en pétrole, en or, en eau ou en biodiversité, convoitées jadis par l'armée, aujourd'hui par les entreprises minières transnationales. Objectif stratégique : en visant particulièrement les femmes, en les éliminant physiquement, moralement et/ou spirituellement, immédiatement ou à moyen terme, on élimine du même coup les communautés et les populations indiennes dont elles sont le pilier matériel et le cœur culturel. À cet égard, il est frappant de constater que la condamnation (éphémère) en 2012 de l'ancien dictateur Ríos Montt²⁹, a été acquise en particulier grâce aux témoignages de 16 femmes indiennes qui ont dénoncé les viols commis à leur encontre par les soldats dans les années 1980, viols non seulement couverts mais surtout ordonnés par leur hiérarchie, ce qui fut considéré comme preuve de volonté génocidaire³⁰.

2.2. Perspectives décoloniales sur la violence

Dans son texte fondateur sur la colonialité du genre³¹, la philosophe argentine María Lugones rappelait que l'invasion coloniale du continent avait immédiatement impliqué des violences massives et systématiques contre les femmes indiennes d'abord, puis contre les femmes africaines et afrodescendantes esclavagisées. On pense généralement aux violences sexuelles : au « viol originel³² » mais aussi au viol routinisé des Indiennes (censées avoir produit les fils « métis » honteux d'avoir une mère « salie » analysés par Octavio Paz au Mexique), ou à celui des

29. Il était accusé de génocide pour l'assassinat de 1771 Indien-ne-ixil du Quiché.

30. Falquet Jules, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, Paris, Éditions iXe, 2016, 192 p.

31. Lugones María, « Colonialidad y género », *Tabula Rasa*, 9, julio-diciembre, Universidad Colegio Mayor de Cundinamarca, Bogotá, Colombia, 2008, p. 73-101.

32. Mendoza Brenny, « La demitologización del mestizaje en Honduras : evaluando nuevos aportes », *Mesoamérica*, 42, Northridge, California State University, 2001, p. 256-279.

esclaves noires par leurs propriétaires blancs (célébrée comme la « *miscigenação* » heureuse par Freyre au Brésil). Cependant, les féministes décoloniales insistent aussi sur le génocide pur et simple des femmes, les morts en combat et les suicides, notamment pour échapper au viol, à la maternité forcée suite au viol, à la vie auprès de leur violeur, ou plus globalement à une vie en esclavage. Face à cette longue et terrible histoire, elles invitent à replacer les féminicides actuels dans ce qu'elles qualifient de « *continuum* des violences coloniales », non sans rappeler que celles-ci concernent majoritairement des femmes racisées³³.

Les féministes décoloniales ajoutent une autre dimension : celle de la déshumanisation-animalisation des colonisé-e-s, corollaire à leur racialisation et à leur genrisation simultanées. Certes, le féminisme occidental a souvent souligné que les femmes étaient couramment traitées comme in-intelligentes, incompréhensibles et sans âmes, chosifiées, traitées de poules, de chiennes, de souris ou de chattes, mais aussi d'oies, de biches ou de vaches. Mais certaines féministes décoloniales affirment que sur leur continent, ce sont des images de sauvagerie qui ont été imposées aux colonisées³⁴. Et de souligner que cette véritable bestialisation s'est accompagnée d'une cruauté incomparablement plus profonde et plus matérielle, avec l'usage courant du fouet, des chaînes et même de la muselière comme dans la terrible histoire de la rebelle Anastacia au Brésil. Surtout, elles soulignent à quel point les violences actuelles, incluant les féminicides, sont marquées par cet imaginaire et cette histoire. Ainsi, même si elles ont été particulièrement

33. Espinosa Miñoso Yuderks, Gómez Correal Diana, Ochoa Muñoz Karina (eds.), *Tejiendo de otro modo : Feminismo, epistemología y apuestas descoloniales en Abya Yala*, Editorial Universidad del Cauca, 2014.

34. Daniel Sarah, « La matrice coloniale de la violence envers les femmes noires et indigènes », communication au colloque Féminismes et artivisme dans les Amériques, xx^e et xxi^e siècles, 27-28 septembre 2017, université de Rouen.

minimisées, voire complètement invisibilisées, ces violences ont été massives, elles n'ont jamais cessé et perdurent de manière routinière depuis 523 ans et elles frappent tout spécialement les femmes Indiennes et Afrodescendantes. Non seulement les plus nombreuses à être violentées, ces femmes font l'objet d'un acharnement particulier assorti de violences spécifiques. Leurs capacités procréatrices sont particulièrement visées, depuis les hystérectomies abusives fréquemment pratiquées sur les Afrodescendantes et la stérilisation forcée des Noires et des Indiennes, jusqu'à l'éventrement des femmes Indiennes enceintes dans des contextes contre-révolutionnaires³⁵. Simultanément, leurs savoirs et leurs spiritualités ancestrales font également l'objet d'attaques brutales³⁶, les sages et les anciennes étant directement brutalisées³⁷.

2.3. Les apports du « féminisme communautaire »

C'est dans le cadre des luttes contre les transnationales minières au Guatemala, que le groupe de femmes indiennes *Xinca Amismaxaj*³⁸, créé en 2003, invente en 2007 le puissant

35. Durant la guerre au Guatemala, ou plus récemment en 1997 à Acteal (Chiapas, Mexique), où 34 femmes et petites filles et 12 hommes indien-ne-s étaient massacré-e-s par des paramilitaires. Les quatre femmes enceintes furent éventrées et leurs foetus arrachés, aux cris de : « Il faut en finir avec la graine. ». (Falquet Jules, « L'Etat néolibéral et les femmes. Le cas du "bon élève" mexicain », in Falquet J. et al. (dir.), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010, p. 229-242.).

36. Cumes Aura, « La cosmovision maya et le patriarcat : une interprétation critique », *Recherches Féministes*, 30, 1, 2017, p. 47-60.

37. Comme l'illustre par exemple le viol puis l'assassinat par des militaires d'Ernestina Ascensión Rosario, indienne nahua de 73 ans, en 2007, dans la sierra de Zongólica (Guerrero, Mexique). Falquet Jules, « Femmes et féministes contre la violence masculine, néolibérale et guerrière au Mexique », in Gaudichaud F., *Amérique latine : émancipations en construction*, Paris, Syllepse, 2012.

38. <<http://amismaxaj.blogspot.fr>>.

slogan de « Pas de défense du Territoire-Terre sans défense du Territoire-Corps » avant de proposer, en 2010, une nouvelle manière d'envisager le féminisme, qu'elles nomment « féminisme communautaire » qui fait rapidement écho à une tendance éponyme imaginée par des Indiennes Boliviennes³⁹, et ne tarde pas à faire des émules dans tout le continent.

Comme l'explique leur principale porte-parole, Lorena Cabnal, il s'agit pour les « femmes originaires » de critiquer l'essentialisation de leur identité et de construire une identité politique qui questionne à la fois « le patriarcat ancestral originaire [...et] la pénétration du patriarcat colonisateur ». L'extractivisme apparaissant clairement comme l'un des derniers avatars de ce patriarcat colonisateur et comme une menace immédiate, *Amismaxaj* se tourne rapidement vers des luttes de défense du territoire contre l'usurpation des grands propriétaires, des partis politiques et des transnationales minières. Cependant :

« [...] défendre la Terre, si sur cette terre on trouve des enfants et des femmes violenté-e-s, serait une incohérence cosmogonique. [Le féminisme communautaire] apparaît dans un ensemble de manifestations du mouvement indien, du mouvement social, du mouvement féministe. Nous voulions que cesse d'être repoussée à plus tard la dénonciation que faisaient les femmes et les féministes des violences contre elles, nous refusions que la défense de la Terre invisibilise nos luttes féministes. Défendre la Terre, oui, mais pas seulement. Ni le socialisme ni le féminisme ne seront émancipateurs s'ils ne lient pas le corps et la Terre. [...] En effet, c'est sur le corps des femmes que toutes les oppressions sont construites. Il existe

39. Paredes Julieta, « Hilando fino desde el feminismo indígena comunitario », in Espinosa Miñoso Y. (dir.), *Aproximaciones críticas a las prácticas teóricas políticas del feminismo latinoamericano*, T. 1, Buenos Aires, En La Frontera, 2010, p. 117-120.

une dispute territoriale autour du corps des femmes, et les femmes indiennes ont été expropriées de leurs corps⁴⁰. »

En mettant au centre le corps des femmes indiennes comme objet de toutes les violences mais aussi comme sujet individuel et collectif et comme première source matérielle et spirituelle de résistance, le féminisme communautaire avance des propositions politiques, mais aussi épistémologiques, particulièrement importantes. À partir de pratiques concrètes, à la confluence de luttes féministes et indiennes/antiracistes contre l'extractivisme, il théorise le lien entre les violences patriarcales, coloniales, racistes, capitalistes-néolibérales contre les femmes indiennes avant la colonisation, à l'époque coloniale, dans les processus contre-révolutionnaires et dans le projet néolibéral. Au-delà, il propose une analyse globale qui fait apparaître les liens entre extractivisme, militarisation, guerre et (re)colonisation en plaçant au cœur de la logique néolibérale actuelle, le *continuum* de la violence coloniale-patriarcale.

Ainsi, si le mouvement féministe euro-états-unien a rendu visible dès les années 1970, un véritable *continuum* de violences contre les femmes à l'échelle globale, l'étude des féminicides et des extrêmes violences qui sont déchaînées aujourd'hui contre les femmes d'Abya Yala, tout particulièrement les plus appauvries, les Indiennes et les Noires, permet de mettre en évidence trois autres *continuum*s de violences, dont les féministes du continent elles-mêmes sont parmi les analystes les plus acérées. D'abord, un *continuum* de violences politico-militaires, où la logique répressive des « guerres de basse intensité » des dictatures militaires qui ont endeuillé le continent depuis les années 1960, ainsi que l'impunité des crimes et même des génocides commis à cette période, semblent jouer un grand rôle. Ensuite, d'un *continuum* des violences économiques et néolibérales, qui à l'opposé d'un « machisme latino », met en

40. Cabnal Lorena, « Corps-territoire et territoire-Terre : le féminisme communautaire au Guatemala », *Cahiers du Genre*, 59, 2015, p. 73-90.

lumière les logiques profondément genrées de réorganisation de la violence qui accompagne l'imposition de la mondialisation du capitalisme occidental. Enfin, les différentes tendances féministes décoloniales du continent, et tout particulièrement les « féministes communautaires » et d'autres féministes indiennes et afrodescendantes, affirment l'importance de replacer les féminicides dans le *continuum* des violences coloniales – ou la « matrice coloniale des violences⁴¹ ».

Toutes ces propositions, ancrées dans des luttes concrètes et collectives couplées à des réflexions théoriques menées par les premières visées, viennent approfondir et repolitiser l'analyse des violences. Elles constituent ainsi la meilleure manière de ne pas oublier Betty Cariño, Berta Cáceres, Maricela Escobedo Ortiz et toutes les autres.

41. Daniel Sarah, « La matrice coloniale de la violence envers les femmes noires et indigènes », communication au colloque Féminismes et activisme dans les Amériques, xx^e et xxi^e siècles, 27-28 septembre 2017, université de Rouen.

VI

LE LISSAGE DE LA FORMULE FÉMICIDE PAR LE DISCOURS INSTITUTIONNEL LE CAS DE LA LOI SUR LE FÉMICIDE AU CHILI

par Myriam Hernández Orellana

Issue de la recherche féministe¹ et publicisée par le mouvement féministe latino-américain au cours des années 2000 dans le cadre de la campagne « Pour la vie des femmes : aucune femme morte en plus² », la notion de fémicide a pour objectif de faire connaître le phénomène de l'assassinat des femmes, commis par des hommes, parce que ce sont des femmes³. Plus

1. Diana Russell est l'auteure de la notion. En 1976, au cours du Tribunal International des Crimes contre les Femmes, tenu à Bruxelles, D. Russell a redéfini le terme comme une politique sexuelle d'assassinat des hommes envers les femmes. Elle a par la suite continué à développer la notion. Voir Russell Diana et Van de Ven Nicole (eds), *Crimes against women. Proceedings of the International Tribunal*, Londres, Les-Femmes Publishing, 1977, 298 p.

2. Cette campagne a été lancée en 2001 pour une période de trois ans, l'objectif étant de réaliser des études sur le fémicide dans différents pays du continent afin de dévoiler l'ampleur du phénomène.

3. De la sorte, la présente contribution s'attache à l'émergence, la publication et la circulation dans l'espace public de la « formule » fémicide au cours du premier gouvernement de Michelle Bachelet (Chili, 2006-2010). Voir Krieg-Planque Alice, *La notion de « formule » en analyse du discours*.